

FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE « JEUNES »

INTRODUCTION

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Cette initiative vise à promouvoir l'idée de développer en France une formation aux premiers secours en santé mentale. Cette formation, dispensée à des publics larges pourra contribuer notamment à **déstigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur ces troubles, et aussi à améliorer la situation des personnes touchées.**

Le dispositif propose nationalement des contenus de formation et supports pédagogiques homogènes, validés et connus par tous (pouvoirs publics, représentants des usagers, professionnels...). Il permet de s'inscrire dans un programme international structuré, ayant fait l'objet de nombreuses études de mesure d'impact et de bénéficier de l'expérience acquise par les pays précurseurs.

Le module Jeunes a été développé pour les adultes accompagnant des adolescents (collège et lycée) et jeunes majeurs.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Devenir secouriste en santé mentale : améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles mentaux, et renforcer les compétences psycho-sociales des participants
- ▶ Posséder des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- ▶ Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- ▶ Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- ▶ Mieux faire face aux comportements agressifs.
- ▶ Tester et approprier un plan d'action utile pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale

CONTENUS DE LA FORMATION

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux jeunes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

- ▶ Des troubles de santé mentale émergents : dépression, problèmes d'anxiété, troubles des comportements alimentaires, psychose, problèmes liés à la dépendance.
- ▶ Des crises en santé mentale : pensées et comportements suicidaires, automutilations non suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychoses, effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques, conduites agressives.

Le manuel **PSSM France module Jeune** remis à chaque secouriste en santé mentale à l'issue des formations (cf www.pssmfrance.fr), a été lu et validé par des experts choisis par les services du ministère de la Santé.

INTERVENANT

Eric VERDIER, responsable du Programme "Discriminations, Violence et Santé" du MAS, formateur et instructeur accrédité sur le module PSSM Jeune par PSSM France, ou un de ses collègues également formateur accrédité PSSM Jeune.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques liés à des situations vécues, et débats à partir de supports vidéo.
 - ▶ Echanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs).
- Une démarche pédagogique participative pour :
- ▶ Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème (voire en crise) de santé mentale.
 - ▶ Revoir ses représentations concernant la santé mentale.
 - ▶ Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Adultes vivant ou travaillant avec des jeunes, ayant un intérêt affirmé pour la santé mentale (16 personnes maximum).

LIEUX, DATES, DUREE, COUT

Formation prise en charge par l'ARS PACA (gratuite pour les participants), les lundi 9 et mardi 10 décembre 2024 (9h-13h/14h-17h30, assiduité requise), à la salle René Cassin, Pl. René Cassin 04200 Sisteron.

Renvoyer ce bulletin de candidature complété à essaidi-h@sisteron.fr avant le 18 octobre 2024.

CANDIDATURE : Nom Prénom : Portable :

Email : Profession/Usager/Famille d'usager :

Structure et adresse (le cas échéant) :